

ASSOCIATION AUBERGE DE VERLAINE



Devenez adhérent du musée Verlaine en faisant un don de 20 euros ou plus, vous recevrez en échange votre carte de membre et votre reçu. Vous recevrez aussi la lettre info du musée.

(La loi permet la déduction fiscale des dons aux associations à hauteur de 66%. Pour 20 euros donnés, vous déduirez 13,2 euros ce qui fait en réel un don de 6.8 euros.)

Nom:

Prénom:

Adresse:

Adresse mail:

Je fais un don à ma convenance de euros.

Je joins mon versement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'association Auberge de Verlaine.

Adresse: Musée Verlaine 1, rue du pont Pâquis 08310 Juniville

En tant qu'adhérent, désirez-vous faire parti du conseil d'administration :

OUI

NON